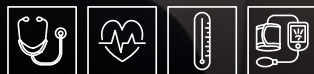


CABINES DE TÉLÉCONSULTATION



BESOIN D'UN
RDV MÉDICAL
RAPIDEMENT?

CONSULTEZ
UN MÉDECIN À DISTANCE



“
LE DÉPARTEMENT
ACTEUR
DE VOTRE SANTÉ
”

PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR

SEINE-ET-MARNE.FR

ou au 01 70 81 49 46

DISPOSITIF MÉDICAL AGRÉÉ
PRISE EN CHARGE RAPIDE ET PROFESSIONNELLE
CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

La téléconsultation, comment ça marche ?



Vous n'avez pas de médecin traitant ?
Ou les délais sont trop longs
pour obtenir un rendez-vous médical ?
**Le Département innove et facilite l'accès
aux soins en proposant des cabines
de téléconsultation en Seine-et-Marne.**

POUR CONSULTER UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE À DISTANCE, SUIVEZ LE GUIDE...

1 / Je prends rendez-vous

- Je me rends sur le site seine-et-marne.fr et je clique sur le jeton **Cabines de téléconsultation** de la page d'accueil.
- Je choisis la cabine la plus proche de mon domicile.
- Via le site imedians.com, je crée mon compte personnel en saisissant le code d'activation **CD77** et je réserve un rendez-vous dans l'agenda de mon espace patient.
- Ou je prends rendez-vous par téléphone au **01 70 81 49 46** (coût d'un appel local - appel non surtaxé).
- Âge minimum : 14 ans accompagné d'un représentant légal.

2 / Le jour de la consultation

- Je me rends à la cabine de téléconsultation sur le lieu choisi.
- Je pense à me munir de ma **carte Vitale** et du **code de rendez-vous** fourni lors de la réservation.
- Sur place, je suis accueilli par le référent de la cabine. La téléconsultation se déroule uniquement avec le médecin, en visioconférence.

3 / Pendant la consultation

- La cabine de téléconsultation est équipée d'instruments de mesure permettant au médecin de réaliser à distance un examen clinique.
- Le médecin téléconsultant échange avec moi sur mes symptômes et me guide dans la manipulation des instruments pour établir un diagnostic.
- À la fin de la consultation, je récupère le **compte-rendu** de mon examen et mon **ordonnance** (au besoin), imprimés directement dans la cabine.
- La consultation est prise en charge par l'Assurance Maladie dans les conditions définies par la réglementation.

4 / Après la consultation

- À chaque passage, la cabine est désinfectée selon un protocole d'hygiène strict.
- Je peux retrouver sur mon compte personnel créé sur imedians.com l'ensemble de mes données de santé.

La ConsultStation® est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal. Lire attentivement la notice avant utilisation. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

